

choses — et ceux-là ont fondé le Saguenay. C'était alors comme dans les batailles que l'histoire nous raconte : les morts ne jouissaient pas du triomphe, mais l'armée était victorieuse. Aujourd'hui, nous faisons tout cela beaucoup mieux et nous ferons bien davantage encore dans un avenir prochain.

Vers 1848 se formèrent trois sociétés de colonisation, presque en même temps : à la Malbaie, à la baie Saint-Paul, à Saint-Ambroise près de Québec. La première choisit ses terres le long de la rivière aux Sables ; la seconde prit le canton Signaï sur les bords du lac Saint-Jean, et le fit arpenter en bonne partie ; M. Boucher, curé de Saint-Ambroise, qui représentait la troisième, entreprit seul à l'aide de souscriptions recueillies dans sa paroisse et à Québec, de coloniser le canton Caron, voisin du précédent.

Une quatrième société se forma, en 1849, à Sainte-Anne de la Pocatière, pour envoyer au Saguenay le surplus des colons des comtés de l'Islet et de Kamouraska. Elle donnait la préférence au Saguenay parce que les terres s'y vendaient vingt centins l'acre, au lieu de quarante comme sur le côté sud du fleuve ; parce qu'elles étaient de beaucoup supérieures à celles qui sont situées en arrière des deux comtés en question ; parce qu'une partie des habitants du sud s'y portaient déjà d'eux mêmes.